

Débat d'orientation budgétaire 2024

- 1) L'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement entre 2020 et 2023 pour le budget principal, le budget « pivot »
- 2) L'évolution de l'excédent de fonctionnement du budget principal entre 2020 et 2023
- 3) L'évolution des investissements réels entre 2020 et 2023, tous budgets confondus
- 4) L'évolution de la dette entre 2020 et 2023, tous budgets confondus
- 5) L'évolution des excédents (fonctionnement et investissement) entre 2020 et 2023, tous budgets confondus
- 6) Les orientations envisagées pour 2024
- 7) Evolution des dotations entre 2020 et 2023
- 8) Evolution du produit fiscal entre 2020 et 2023 et orientations pour 2024
- 9) Evolution des dépenses et des recettes du service ordures ménagères et orientations pour 2024

1) Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement du budget principal, le « budget pivot »

Attention : depuis 2021, le budget principal ne retrace plus le service collecte et traitement des ordures ménagères.

Chapitre	Libellé	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
011	Charges à caractère général	8 531 817,51	2 153 785,93	2 641 652,77	3 002 250,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 639 591,48	7 277 784,19	6 883 984,53	7 108 933,23
014	Atténuations de produits (reverst taxe de séjour)	0,00	187 943,74	262 194,40	302 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 052 548,20	1 279 066,51	1 325 633,47	1 486 406,43
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	939 342,11	727 580,17	761 387,51	749 564,80
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 833 906,72	1 522 700,88	1 534 815,18	1 540 533,77
	Totaux	18 997 206,02	13 148 861,42	13 409 667,86	14 189 688,78

Chapitre	Libellé	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
013	Atténuations de charges	651 782,46	812 910,88	838 572,86	776 173,13
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	668 165,04	242 638,97	281 386,14	301 084,84
73	Impôts et taxes	16 091 010,00	9 640 653,55	10 211 768,02	10 475 400,48
74	Dotations, subventions et participations	3 078 661,09	2 681 117,26	2 887 338,92	2 753 984,89
75	Autres produits de gestion courante	150 057,41	270 307,89	340 365,87	301 224,58
76	Produits financiers	0,00	8 086,80	5 321,88	7 793,89
77	Produits exceptionnels	32 604,16	52 536,35	133 194,28	31 519,56
002	Excédent de fonctionnement reporté	6 071 188,76	7 531 737,17	8 127 452,48	7 979 371,47
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 858,50	36 325,03	36 325,03	42 238,49
	Totaux	26 773 327,42	21 276 313,90	22 861 725,48	22 668 791,33

2) Evolution de l'excédent de fonctionnement du budget principal

		A fin 2020	A fin 2021	A fin 2022	A la fin 2023
002	Excédent de fonctionnement de l'exercice	1 704 932,64	595 715,31	1 324 605,14	499 731,08
002	Excédent de fonctionnement cumulé	7 776 121,40	8 127 452,48	9 452 057,62	8 479 102,55

3) L'évolution des investissements réels entre 2020 et 2023, tous budgets confondus

	2020	2021	2022	2023
Budget principal	2 166 657,12	1 264 219,09	459 784,32	837 563,18
Ordures Ménagères		250 788,81	266 680,24	433 154,03
ZA communautaires	3 212 724,91	1 365 736,06	3 383 404,94	1 387 125,35
Pôle de sécurité et sports mécaniques	23 478,89	30 094,87	7 759,11	74 933,75
Antilles	173 882,60	286 854,79	185 816,92	486 223,95
Résidence de Tourisme	15 481,90	11 152,40	59 224,42	21 834,56
Vitrezay	13 947,39	13 394,70	16 031,09	3 669,88
Maison de la Vigne et des Saveurs	14 430,97	2 229,83	31 271,87	40 419,97
Parc Mysterra des Labyrinthes	106 607,50	14 497,98	25 030,44	14 622,73
Maison de la Forêt	14 607,00	6 093,69	16 077,45	9 369,47
Installations photovoltaïques	104 928,20	4 932,09	0,00	25 194,62
ZA Economiques				
GEMAPI	11 992,99	11 028,34	5 877,18	0,00
Centre de congrès	75 787,24	7 103,74	36 596,18	92 153,24
Eau potable	0,00	172 838,28	428 946,53	174 371,43
SPANC				
Assainissement	0,00	115 474,70	294 006,05	567 884,16
Totaux	5 934 526,71	3 556 439,37	5 216 506,74	4 168 520,32

4) L'évolution de la dette entre 2020 et 2023, tous budgets confondus

Dette	A fin 2020	A fin 2021	A fin 2022	A la fin 2023
Acquisition et travaux Riquotterie (ZA)	102 655,79	40 739,26	0,00	0,00
Eau potable	392 058,65	341 866,55	315 741,66	711 901,74
Assainissement collectif	0,00	400 000,00	385 808,52	748 477,45
Totaux	102 655,79	782 605,81	701 550,18	1 460 382,19

5) Evolution des excédents (fonctionnement et investissement) entre 2019 et 2022, tous budgets confondus

		A fin 2020	A fin 2021	A fin 2022	A la fin 2023
002	Excédent de fonctionnement des budgets consolidés	7 822 191,20	10 835 705,94	11 598 477,29 €	10 769 590,98
001	Résultat d'investissement des budgets consolidés	1 054 449,25	1 878 149,54	1 519 635,01 €	2 616 565,85
	Totaux	8 876 640,45	12 713 855,48	13 118 112,30	13 386 156,83

6) Les orientations envisagées pour 2024

Budgets	Les principales actions et opérations envisagées :
Budget principal	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mise en œuvre du SCOT avec notamment animation de l'observatoire foncier et de l'OPAH • Poursuite de l'accompagnement des communes pour l'élaboration de leur PLU • Poursuite de l'optimisation énergétique des bâtiments de la CDCHS (hors maisons thématiques et bâtiments économiques) via mise en place de détecteurs pour l'éclairage, relamping par leds, mise en place de robinets thermostatiques • Poursuite du développement des zones d'accélération énergies renouvelables ZAER • Poursuite des travaux de rénovation de la voie verte entamés en 2021. • Aménagement des bâtiments abritant les ateliers communautaires • Travaux à la maison de l'emploi et notamment la reprise de la structure des balcons
Développement économique :	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du maître d'œuvre pour le projet de bâtiment de DAHER pour un dépôt du PC été 2024, consultation des entreprises automne 2024 et début des travaux janvier 2025 • Construction de l'hôtel d'entreprises à Salignac sur Charente (début des travaux prévu pour été 2024) • Aménagement des zones d'activité de Montlieu la Garde, Pérignac, Saint Genis de Saintonge, Clérac

	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du maître d'œuvre pour l'aménagement du bâtiment et de la ZA de la Cantinière à Bédénac • Gros travaux d'entretien sur divers bâtiments économiques de la CDCHS (Ex Wesper, Saint Aigulin....)
Budget OM	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement du compostage individuel et partagé pour répondre à l'exigence du tri des biodéchets • Réaménagement en cours de la déchèterie d'Arthenac • Etudes relatives à l'extension de la déchèterie de Pons • Revamping du centre de tri d'Atrion (Calitom) pour modernisation et passage au flux développement • Poursuite des études sur le Projet d'unité de valorisation énergétique (UVE) sur Angoulême avec Calitom et Le Smicval • Développement d'une application citoyenne sur Smartphone. • Renouvellement de marchés de collectes et de traitements.
Antilles	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la réfection de l'étanchéité des bassins • Réfection des parkings
Sites thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite et développement des animations sur les différents sites : Maison de la Vigne et des Saveurs, Maison de la Forêt, Pôle Nature de Vitrezay, Parc des Labyrinthes Mysterra <p><u>Maison de la Forêt :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Remplacement envisagé de la chaudière bois – Reprise des charpentes des maisons à pans de bois sur le site de la Maison de la Forêt – Reprise de l'assainissement de la maison de la forêt – Mise en place d'un éclairage dans le parc <p><u>Maison de la Vigne et des Saveurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Remplacement envisagé de la chaudière bois – Mise en place d'une Gestion Technique Énergétique du Bâtiment (GTEB) <p><u>Mysterra :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Reprise du parking notamment au niveau des eaux pluviales
Pôle de sécurité et de sports mécaniques	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux sur les bâtiments du pôle de sécurité • Travaux de gros entretien sur les circuits de vitesse et karting du pôle de sécurité (reprise des vibreurs)
Centre des congrès	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du développement de l'activité séminaires et congrès • Travaux de gros entretien
Résidence de tourisme Pierre et Vacances	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des travaux de gros entretien
GEMAPI	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des travaux prévus dans le cadre des programmes pluriannuels de gestion des différents bassins hydrauliques et lancement des études du système d'endiguement avec le SYMADIG

	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement d'un technicien pour réaliser un inventaire des zones humides. En effet, les orientations du SCOT qui doivent être reprises dans le cadre de l'élaboration des PLU au titre de la protection de l'environnement (préserver les continuités écologiques, assurer la préservation des milieux aquatiques) obligent à un inventaire des zones humides sur les zones à enjeux du territoire. Cet inventaire est prévu sur l'ensemble du territoire hormis sur les bassins versants de la Livenne, de la Saye, Galostre et du Lary puisque sur ces secteurs, cet inventaire est déjà en cours de réalisation. Élaboration d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) sur les bassins versants du Ferrat et du Taillon soit sur environ 130 km². afin de mettre en œuvre des travaux cohérents dans ce périmètre pour préserver et restaurer les milieux aquatiques, garantir un bon état écologique des masses d'eau, concilier les usages et répondre aux objectifs imposés par la Directive Cadre Européenne et la loi sur l'eau.
Eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Programme de renouvellement des réseaux et mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement Étude et mise en place d'une télégestion des chlorures et des débits sur la Seugne

7) Evolution des dotations entre 2020 et 2023

Dotations	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
Dotation d'intercommunalité	445 087,00	490 281,00	541 300,00	597 041,00
Dotatation de compens. des groupements de communes	359 341,00	352 264,00	344 537,00	342 537,00
Région	265 395,25	18 654,26	294 106,38	136 309,61
Département	363 127,74	293 567,58	370 042,62	334 951,09
Europe	114 756,44	66 455,25	0,00	184 799,58
Autres organismes (Ademe, Citeo, Eco emballages)	1 075 251,04	1 324 154,09	1 111 947,13	1 146 349,72
Dotat° compens. Taxe Profession.	24 855,00	8 980,00	8 980,00	8 980,00
Dotat° compens. Taxe Foncière	35 513,00			
Dotat° compens. CFE/CVAE		240 896,00	255 773,00	294 367,00
Dotat° compens. Taxe d'Habitation	105 016,00			
TOTAUX	2 788 342,47	2 795 252,18	2 926 686,13	3 045 335,00

8) Évolution du produit fiscal entre 2020 et 2023 et propositions pour 2024

Taxes	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
Taxes foncières et d'habitation/Fraction de TVA	8 503 999,00	8 253 206,00	8 814 872,00	9 305 752,00
CVAE	403 582,00	362 405,00	367 095,00	404 080,00
Taxes sur les surfaces commerciales	1 312,00	1 312,00	1 312,00	1 312,00
rôles supplémentaires	76 314,00	86 450,00	22 275,00	27 043,00
FNGIR	87 924,00	87 924,00	87 924,00	87 924,00
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)	661 171,00	680 992,00	656 199,00	311 143,00 *
Taxe de séjour		168 364,55	262 091,02	338 146,48
TEOM	6 356 708,00	6 696 253,00	6 967 658,00	7 456 165,00
Taxe GEMAPI	584 163,00	578 832,00	680 644,00	589 049,00
Totaux	16 675 173,00	16 915 738,55	17 860 070,02	18 520 614,48

*Pour mémoire et suite à l'accord du conseil communautaire du 27 septembre 2023, la CDCHS a en 2023 réservé une partie de son FPIC au profit des « petites communes » mettant leur PLU en compatibilité avec le SCOT afin que les 72 communes concernées aient la même charge pour l'élaboration ou la révision de leur PLU quelque soit le bureau d'études. Ainsi, cela s'est traduit par une diminution de 317 199 € du montant de droit commun de 628 342 € reversé à la CDCHS.

A ce jour, l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales avec les bases prévisionnelles pour 2024 n'a pas été transmis par les services de l'Etat. Toutefois, la majoration forfaitaire des bases de fiscalité directe sera en 2024 de 3.9 % pour les taxes foncières et de 2.5 % pour la CFE. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires va un peu baisser avec les régularisations faites sur 2023 (prise en compte des dégrèvements).

Taxes	Taux	Bases 2022	Produit fiscal 2022	Bases 2023	Produit fiscal 2023
Taxe d'habitation résid. secondaires	5,54%	8 668 888	480 256	10 626 487	582 478
Taxe foncière (bâti)	5,04%	65 413 649	3 296 848	70 374 294	3 514 847
Taxe foncière (non bâti)	5,14%	7 187 049	369 414	7 679 314	391 018
Cotisation foncière des entreprises	2,74%	17 374 858	480 256	18 798 144	510 469
Produit des taxes additionnelles			4 626 774		4 998 812
Fiscalité professionnelle de zone	23,66%	506 024	119 725	555 636	129 702
Total du produit de fiscalité			4 746 499		5 128 514

9) Evolution des dépenses et des recettes du service O.M. et orientations pour 2024

	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Variation par rapport à 2023 en %	Variation par rapport à 2023 en %
	Volumes (tonnes)	Volumes (tonnes)		Commentaires
OMR (sacs noirs)	13 312	12 806	-3,95%	Baisse prévisionnelle de 3,95 % sur les OMR (sacs noirs), soit 500 tonnes de moins avec la mise en place du tri des biodéchets. En 2023, Zone Nord Hors SICN : sacs noirs : 192kg/hab/an En 2023, Zone SICN sacs noirs : 204 kg/hab/an
CS (sacs jaunes)+ verre+papiers	7 950	8 083	1,64%	Hausse de 1,6 % sur la collecte sélective et le verre- En 2023 Zone Nord Hors SICN sacs jaunes 76 kg/hab/an En 2023 Zone SICN sacs jaunes : 70 kg/hab/an
Dechèteries sans gravats	14 414	13 914	-3,59%	Baisse de 8% sur le tout-venant (500 tonnes)
Total tonnes	35 676	34 803	-2,51%	
	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024		
	coût net en € TTC	coût net en € TTC		Commentaires
Coût structure (Com, préventions , services)	308 109 €	342 892 €	10.14%	Accentuation des actions de prévention et de communication en vue du tri des biodéchets
Collecte OMR (sacs noirs) + transfert	1 758 616 €	1 689 666 €	-4,08%	Baisse de volume de 3,95% soit 500 tonnes suite au tri des biodéchets
Collecte CS (sacs jaunes+papiers) + transfert	1 829 751 €	1 883 893 €	2,87%	Hausse du volume de 2 % sur le jaune soit 102 tonnes
Traitement OMR (sacs noirs)	1 793 499 €	1 830 000 €	1,99%	Augmentation due à la hausse de la TGAP (56,1 € TTC/tonne à 63,8 € TTC/tonne soit un impact de 100 000 € TTC)-Baisse de tonnage de 3,9 %

Coût de Traitement des Emballages

~~(tri) soustrait des recettes CITEO et les ventes de matériaux~~

(tri) soustrait des recettes CITEO et les ventes de matériaux	153 925 €	-63 734 €	-141,51%	Augmentation du coût de tri suite à la hausse des assurances et au transfert des tonnages vers d'autres centres de tri durant les travaux de réaménagement.
Redevance spéciale (Recette)	-205 014 €	-204 000 €	-0,50%	Recette Collecte Redevance spéciale sur 1 an
Lavage des bacs OMR (1 fois/an)-12 000 bacs	92 931 €	127 325 €	27,01%	Année complète de lavage des bacs avec révision du prix par rapport à l'an passé, l'ensemble du parc de bacs n'a pas été nettoyé en 2023
Collecte et traitement du verre	63 040 €	68 566 €	8,06%	Prévision hausse de volume de 2 % et recette lissée sur une année
Dechèteries (collecte, Transfert)	1 095 347 €	1 175 082 €	6.79%	Hausse coût de transfert suite formule de révision/Baisse des recettes sur le personnel/Création poste valoriste pour atteindre objectif de baisse sur le tout-venant.
Dechèteries (traitement)	928 672 €	954 414 €	2.70%	Hausse TGAP sur le tout venant de 50 000 € TTC
Dotation aux amortissements	401 249 €	430 000 €	6,69%	Intégration centre de transfert et investissement de l'année suite passage M57
Total en € TTC	7 912 277 €	8 234 104 €	4,07%	
TEOM (Recette) à un taux de 10.75%	- 7 456 165 €	- 7 895 837 €		
Résultat (charges =+, recettes =-)	456 112 €	338 267 €		

TEOM**Excédent de charges 2023 456 112 €****Explications sur le réalisé 2023 :**

En 2023 le produit de la TEOM a été de 7 456 165 €, alors que les dépenses nettes se sont élevées à 7 912 277 €, soit un excédent de charges de 456 112 €. Cet excédent de charges s'explique principalement par des hausses de prix de carburants, d'énergie et des prestations supplémentaires sur certains secteurs.

Budget 2024 :

La TGAP passe de 56,1 € TTC/tonne à 63,8 € TTC/tonne, soit une incidence sur l'exercice 2024 de :

Augmentation du coût de traitement de la collecte sélective suite aux travaux du centre de tri :

Actions de préventions pour le tri des biodéchets :

Autres (formules de révision, baisse de recettes sur le personnel, création poste valoriste....) :

Résultat coût net budget 2024 (charges =+, recettes =-) :

	143 000 €
	65 000 €
	46 000 €
	90 958 €
	338 267 €

Prévisionnel TEOM 2024 à 10,75 % avec hausse prévisionnelle des bases de 4.37 % :

7 895 837 €

Excédent de charges prévisionnel à taux de TEOM constant 10,75 % :

338 267 €

Provisions supérieures au réel facturé sur 2023 :

- 150 000 €

Besoin Financement principalement pour absorber la hausse de la TGAP :

188 267 €

8 084 104 €

Passage de la TEOM à 11% soit une hausse du taux de 2.3% :

11,00%

Prévisionnel TEOM 2024 à 11 % :

8 079 462 €

Solde :

4 642 €

**HAUSSE DE LA TGAP A PREVOIR
JUSQU'EN 2025**

TAUX 2020 : 19,8€ TTC

TAUX 2021 : 33 € TTC

TAUX 2022 : 44 € TTC

TAUX 2023 : 56,1 € TTC

TAUX 2024 : 63,8 € TTC

TAUX 2025 : 71,5 € TTC

SOIT UN IMPACT DE **1,1 MILLION** D'EUROS de 2020 à 2025

ACTIONS A METTRE EN PLACE POUR LIMITER LA HAUSSE

- Baisser le tonnage en sacs noirs et tout-venant en déchèterie
- Sortir le fermentescible des sacs noirs et améliorer le tri des emballages
- Développer le CSR avec le Tout-venant de déchèterie
- Développer le compostage individuel et partagé
- Poursuivre le déploiement de la redevance spéciale